

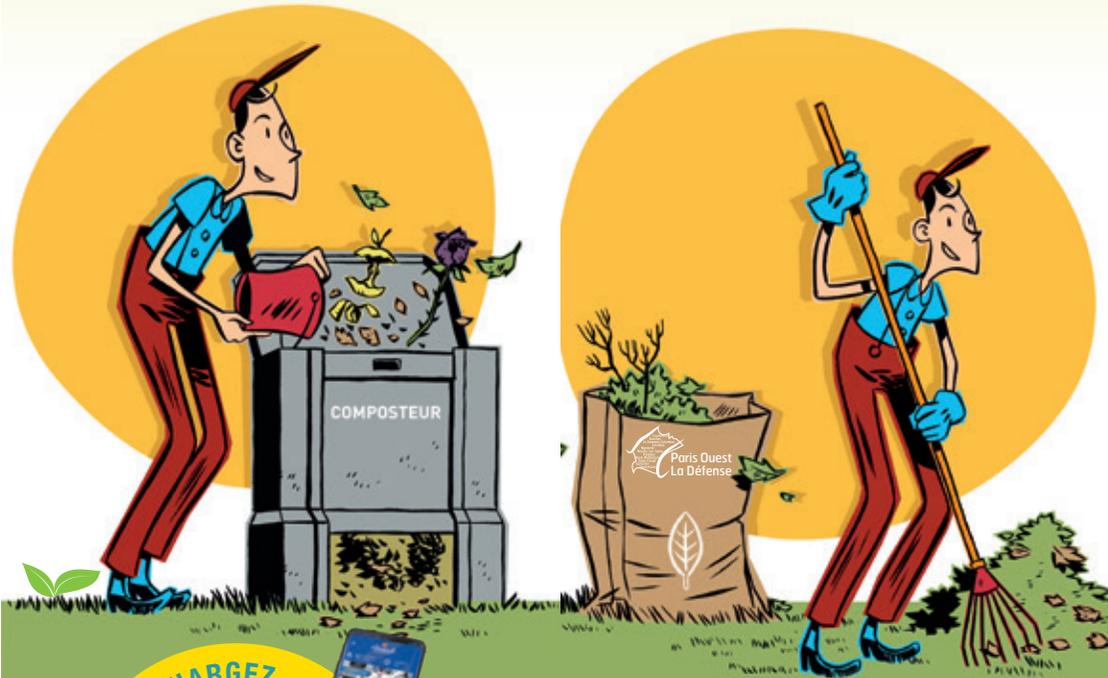
Édité par EPT Paris Ouest La Défense - Février 2020 - Illustration Ben Carmin - Conception graphique : Donyx Production contact@donyx.com - Imprimé par Merto dans le respect des normes environnementales sur un papier recyclé issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique.

**⚠** Reprise de la distribution des sacs végétaux le 8 mars, pour une fin de distribution le 13 novembre.

**À NOTER :**  
les sacs doivent être déposés impérativement la veille du jour de la collecte, à l'emplacement habituel et exclusif des bacs de collecte.

# Déchets Verts 2021

Mode d'emploi



**TÉLÉCHARGEZ**

La nouvelle application  
**VIVRE À RUEIL**



Reprise de la collecte le 16 mars  
et fin de la collecte le 24 novembre

## Compostage domestique

### Le Solution Écologique

En habitat collectif ou individuel, vous pouvez composter simplement en tas ou dans un composteur que vous fabriquez vous-même ou que vous achetez dans le commerce.

L'EPT Paris Ouest La Défense mène une campagne d'incitation au compostage domestique et vous permet d'acquérir un composteur à prix aidé.\*



### Quels déchets composter ?

- > **Les déchets de cuisine** : uniquement pain, fruits et légumes abîmés, épluchures, restes de repas d'origine végétale (éviter les déchets de viande et de poisson qui attirent les rongeurs et dégagent des odeurs), thé (vrac, sachets en tissu), café (avec filtre en papier), sachets d'infusion, essuie-tout non imprimé, coquilles d'œufs écrasées, carton sans impression.
- > **Les déchets du jardin** : uniquement tontes de gazon (sèches et en quantité modérée), cendres froides, déchets du potager, mauvaises herbes non grainées, brindilles, branches broyées, feuilles mortes, fleurs fanées, copeaux de bois non-traités et plantes d'intérieur.

### Les règles de base pour un bon compost :

- > Fractionnez vos déchets en petits morceaux, surtout les déchets ligneux pour qu'ils se décomposent plus facilement et mélangez les différents types de déchets entre eux.
- > Aérez et brassez votre compost régulièrement pour lui apporter de l'oxygène.
- > Contrôlez son humidité. S'il est trop sec, arrosez-le et brassez-le. S'il semble trop humide, ajoutez des déchets carbonés (branches, paille, copeaux de bois) et mélangez-le.

### RENSEIGNEMENTS

\*Composteurs : service espaces verts, **01 47 10 08 20**

Collectes : voirie-propreté - **01 41 96 88 00**

Déchetterie du Sitru, 1 rue de l'union Carrières-sur-seine - [www.sitru.fr](http://www.sitru.fr) - **01 39 68 65 35**

[www.parisouestladedefense.fr](http://www.parisouestladedefense.fr)

## Collecte des déchets verts

### une Solution Complémentaire

Des sacs biodégradables sont mis à votre disposition gratuitement, cette année encore, au service voirie-propreté (centre technique des Houtraits, 29 rue Chateaubriand), aux Espaces verts (Maison de la nature, 6 avenue de Versailles) et dans les mairies de villages (Mazurières, Buzenval et Plateau Mont-valérien).

Le nombre de sacs distribués par an par habitation dépend de la surface de votre jardin. Pour les retirer, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile lors de votre premier passage et d'une pièce d'identité pour chaque retrait.



### À combien de sacs pouvez-vous prétendre ?

Surface de jardin	Nbre de sacs attribués/an
Jusqu'à 20 m <sup>2</sup> (balcon, terrasse)	10
De 21 à 300 m <sup>2</sup>	30
De 301 à 700 m <sup>2</sup>	40
De 701 à 1000 m <sup>2</sup>	50
De 1001 à 1200 m <sup>2</sup>	60
Au-delà de 1200 m <sup>2</sup>	80

### À NOTER :

Distribution une semaine avant le début de la collecte.

Il est possible de retirer votre quota annuel en une seule fois, uniquement en vous présentant au service voirie-propreté.

### Quels sont les déchets verts collectés ?

- > Uniquement en sac les tontes de gazon, feuilles, tailles de haies et d'arbustes en petits morceaux, déchets floraux et végétaux en vrac issus du désherbage.
- > Uniquement les branches d'arbres de moins de 5 cm de diamètre, coupées et fagotées avec de la ficelle biodégradable, à déposer à côté des sacs.

### Que faire en dehors de la collecte ?

De fin novembre à mi-mars, les déchets verts sont tolérés en petite quantité dans le bac des ordures ménagères ; les autres déchets verts volumineux doivent être déposés à la déchetterie de Rueil-Malmaison tous les samedis de 9h à 18h (29, rue Léon Hourlier) ou à la déchetterie du Sitru (accès gratuit pour les particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile rueillois et d'une pièce d'identité ou de la carte Sitru).